

<b>Nom de la Région</b>	Sahel
<b>Chef-lieu (capitale de la région)</b>	Dori
<b>Découpage administratif de la région</b>	
La région du Sahel compte quatre provinces (le Séno, le Soum, l'Oudalan et le Yagha), vingt six (26) départements et cinq cent cinquante six (556) villages. Elle compte en outre, quatre communes urbaines et 22 communes rurales. Dori, la capitale régionale est, à l'instar de Djibo et Aribinda, un centre administratif important depuis l'époque coloniale.	
<b>Population :</b>	<b>1 158 147 hab. (projection 2012 de l'INSD)</b>
<b>Superficie</b>	<b>36.166 km<sup>2</sup></b>
<b>Coordonnées géographiques</b>	
La région du Sahel a été consacrée par la loi n°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions. Située à l'extrême nord du pays entre les 13° et 15° parallèles nord, elle s'étend sur 36.166 km <sup>2</sup> soit 13.2 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par la République du Mali, au Nord-est par la République du Niger, au Sud par les régions de l'Est et du Centre Nord, à l'Ouest par la région du nord. La région du Sahel dans ses limites internationales, partage plus de 1500 Km de frontière avec le Mali et le Niger.	
<b>La Région en chiffres</b>	
<b>Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)</b>	
Ecole primaire : 47,7 % Ecole secondaire : 3,6 % Centre de santé : 12,7 % Marché : 22,1 % Eclairage à l'électricité : 3,7 %	
<b>Contraintes et potentialités de la région</b>	
<b>Les contraintes de la région du sahel</b>	
<b>Les contraintes de l'élevage au Sahel</b>	
Les principales contraintes au développement de l'élevage au Sahel peuvent se résumer ainsi qu'il suit :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la faible productivité du cheptel composé essentiellement de zébu peul, reconnu comme ayant un potentiel génétique faible en production laitière ;</li> <li>• l'insécurité foncière, contrainte majeure qui se traduit par la progression du front agricole, la réduction des terres de parcours, l'occupation anarchique des pistes d'accès aux points d'eau ;</li> <li>• les difficultés pour l'alimentation et l'abreuvement des animaux ;</li> <li>• le problème de l'hydraulique pastorale qui reste entier au Sahel ;</li> <li>• l'apparition sporadique de foyers de pasteurelloses et de charbon symptomatique.</li> <li>• l'insuffisance d'organisation des éleveurs et leur analphabétisme.</li> </ul>	
<b>Les contraintes de la production laitière</b>	
Les contraintes sont de plusieurs ordres :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la faible organisation des acteurs de la filière ;</li> <li>• la faible consommation locale ;</li> <li>• le manque de débouchés stables ;</li> <li>• la qualité douteuse du lait frais ;</li> <li>• le manque de moyens adéquats de transport ;</li> <li>• l'état défectueux des routes.</li> </ul>	
<b>Les contraintes de la commercialisation du bétail</b>	
De nombreuses contraintes minent la commercialisation des animaux à cycle court. On peut citer :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la faible organisation des éleveurs ;</li> <li>• l'insuffisance de marchés sécurisés ;</li> </ul>	

- l'insuffisance d'information sur les marchés ;
- l'existence de nombreux intermédiaires au niveau des marchés à bétail ;
- les nombreuses " taxes sauvages " lors de l'exportation des animaux ;
- la faible compétitivité des produits ;
- le coût élevé des frais de transport.

#### **Les contraintes de la filière cuir et peau**

Les éléments qui freinent la commercialisation et la transformation des cuirs et peaux sont :

- le faible niveau d'organisation des artisans;
- l'insuffisance d'organisation du système de collecte;
- la faible qualité des produits finis;
- le manque de débouchés stables.

#### **Les contraintes du secteur du tourisme et de l'hôtellerie**

Les contraintes qui entravent l'exploitation optimum des potentialités touristiques sont entre autres :

- une insuffisance des activités promotionnelles en faveur du tourisme sahélien ;
- des difficultés d'accès aux sites surtout pendant la saison pluvieuse ;
- le manque de connaissance des sites par les populations riveraines
- le manque de qualification des acteurs du secteur ;
- l'insécurité surtout transfrontalière ;
- la multiplicité des taxes payées par les touristes ;
- un manque de moyens roulants pour relier les grands centres urbains aux sites et autres attractions touristiques ;
- une exploitation anarchique des curiosités touristiques (sites naturels et valeurs culturelles) ;
- la faiblesse et la mauvaise répartition géographique des infrastructures hôtelières.

#### **Les contraintes en matière de communications et de télécommunications**

Le réseau routier sahélien se caractérise par la prédominance des routes secondaires à praticabilité intermittente ; ce qui suppose qu'à des périodes de l'année, la circulation des biens et des personnes devient difficile ou même impossible. Les infrastructures routières dont l'état est bon est la seule route nationale goudronnée (RN3) reliant Ouagadougou-Kaya-Dori, et dans une certaine mesure la départementale (D12) reliant Djibo-Dori-Falagountou.

Le secteur des communications et télécommunications connaît en outre, d'autres contraintes, à savoir :

- la faible couverture de la région (Djibo, Gorom-Gorom, Sebba et les départements de la région) en téléphone automatisé ;
- la région est peu couverte par la télévision et la radio nationales.

#### **Les contraintes de l'artisanat**

Parmi les contraintes qui limitent l'essor du secteur artisanal, on peut retenir :

- la faible compétitivité de la production artisanale;
- la faible professionnalisation des acteurs.
- la faible valeur ajoutée des produits artisanaux ;
- la méconnaissance du potentiel du secteur.

#### **Les opportunités ou potentialités de la région du sahel**

##### **Dans le domaine de l'élevage**

Des opportunités existent au nombre desquelles on peut citer :

- le climat de type sahélien qui contribue à freiner ou à empêcher la propagation des maladies telles les trypanosomoses et les maladies transmises par les moustiques (babésioses, piroplasmoses) ;

- le commerce et les marchés à bétail relativement importants avec comme principaux centres pourvoyeurs, les localités de Dori, Djibo, Markoye, Sebba, Mansila.

### **Dans le domaine de l'agriculture**

La culture maraîchère, pratiquée en saison sèche surtout par les femmes autour des boulis et des barrages, peut en effet être une option sérieuse du fait qu'elle contribue à améliorer l'état nutritionnel des populations mais aussi du fait de son caractère à la fois mobilisateur des femmes (groupe sensible) et générateur de revenus. C'est un potentiel exploitable qui peut être présenté comme atout du secteur.

S'agissant des ressources en eau, elles sont abondantes mais faiblement mobilisées.

L'irrigation est marginale et les cultures sont essentiellement pluviales. La capacité totale des retenues d'eau est estimée à 103,05 millions de m<sup>3</sup> pour une ressource totale de 9,55 milliards de m<sup>3</sup>.

### **Dans le domaine du Tourisme et de l'hôtellerie**

Sur le plan de la fréquentation, la région du Sahel occupe la deuxième place après celle de l'ouest. Le nombre et la diversité du potentiel (près d'une trentaine de sites et autres curiosités touristiques) constituent un des atouts majeurs du secteur avec comme zone phare la province de l'Oudalan.

Le tourisme et l'hôtellerie en nette expansion, peuvent être considérés à la fois comme un atout pour la région et comme une opportunité à même d'influer des secteurs émergents tels l'artisanat, le commerce, la chasse et le transport.

### **Dans le domaine de la Communication et de la télécommunication**

Le secteur routier relativement important, connaît un regain d'activités (construction de la route Dori -Téra, aménagement de certaines voies urbaines...). Tenant compte en plus de l'existence de 7 aérodromes (dont deux fonctionnels), de l'émergence des média privés, de l'extension de la couverture audio-visuelle, et du projet de construction de la voie ferrée sur Tambao, le secteur des communications et télécommunications est un facteur important d'échanges.

### **Dans le domaine de l'artisanat**

Le secteur de l'artisanat constitue un réel point d'intérêt du fait, entre autres, de la disponibilité d'un effectif très important du cheptel, de l'existence de nombreux sites touristiques.

## **Le Conseil Régional**

<b>Président</b>	<b>Salou Manga DICKO</b>
Conseillers	51
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	<b>Adresse : Conseil Régional du Sahel - BP 292 DORI - BURKINA FASO</b> <b>Tél : 00 226 40 46 02 25</b> <b>Télécopie : 00 226 40 46 00 70</b> <a href="mailto:sahel@regions-bf.org">sahel@regions-bf.org</a>